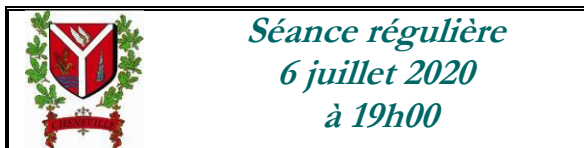


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 6 juillet 2020, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, monsieur Maxime Proulx Cadieux, monsieur Normand Bois et madame Sylvie Potvin. Madame Nicole Proulx Viens participe également à la séance par téléconférence tel qu'autorisé en vertu de l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec en date du 15 mars 2020 (lequel a été renouvelé depuis) concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Absence motivée : monsieur Yves Laurendeau

La directrice générale par intérim, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant aucune personne puisque la séance se déroule à huis clos selon l'arrêté ministériel du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2020-07-128

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-07-129

Adoption des procès-verbaux des séances du 1^{er} et du 5 juin 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2020 et de celui de la séance extraordinaire du 5 juin 2020;

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénerville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS

4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS

La liste des permis en urbanisme ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de juin 2020.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2020-07-130

Autorisation paiement facture – Asisto Inc. – Étude préliminaire PRIMEAU

ATTENDU QUE la municipalité a déposé une demande au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour le projet de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE la firme Asisto Inc. nous a accompagnés dans nos démarches à la suite du dépôt de la demande d'aide financière en décembre 2019;

ATTENDU QUE nous avons reçu une facture au montant de 2 075.00 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de la facture au montant de 2 385.73 \$ incluant les taxes applicables;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 03-61010-000 et financée en partie par le PRIMEAU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2020-07-131

Remboursement crédit de taxes – Matricule 2081-06-8965

ATTENDU QUE le propriétaire du matricule 2081-06-8965 a eu un crédit à la suite d'une mise à jour, mais a tout de même payé le paiement de ses taxes pour 2020 en entier;

ATTENDU QUE le propriétaire du matricule demande le remboursement du crédit des taxes payées en trop pour l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le remboursement du crédit de taxes au montant de 303.18 \$ pour le matricule 2081-06-8965.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2020-07-132

Recommandation d'un membre au CCU – Chantal Tremblay-Bois

Le conseiller Normand Bois se retire pour ce point.

ATTENDU QUE madame Chantale Tremblay-Bois, résidente de la municipalité de Chénéville, a manifesté son intérêt de faire partie du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE madame Tremblay-Bois a fourni la preuve qu'elle est résidente permanente (depuis au moins douze (12) mois) de la municipalité de Chénéville, tel que stipulé dans le règlement constituant le CCU;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la candidature de Madame Chantal Tremblay-Bois à titre de membre du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2020-07-133

Embauche permanent préposé à l'entretien bâtiments, parcs et terrains

ATTENDU QU' il est nécessaire d'assurer la relève au poste de préposé à l'entretien des bâtiments, des parcs et des terrains;

ATTENDU la résolution #2019-12-324 par laquelle monsieur Yves Malette a été engagé à ce poste pour une période probatoire de 6 mois;

ATTENDU QUE monsieur Malette répond aux attentes du conseil concernant les critères définis lors de son embauche;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'embauche permanente de monsieur Yves Malette à titre de préposé à l'entretien des bâtiments, parcs et terrains à raison de 30 à 35hrs/semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2020-07-134

Autorisation dépôt demande aide financière – Programme 2020 d’infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Chénéville désire présenter un projet, *Parc intergénérationnel Chéné*, au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) du Québec dans le cadre du Programme 2020 d’infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA);

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu’elle s’engage à en respecter toutes les modalités qui s’appliquent à elle;

ATTENDU QUE la Municipalité s’engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d’exploitation continue de l’infrastructure visée;

ATTENDU QUE la Municipalité confirme qu’elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville désigne madame Krystelle Dagenais, directrice générale par intérim, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5.6. 2020-07-135

Embauche d’un étudiant dans le cadre du Programme Emploi Été Canada

ATTENDU QU’ il est nécessaire d’engager un autre employé pour l’été afin d’aider les employés à la voirie et à l’entretien des bâtiments, des parcs et des terrains;

ATTENDU QU’ la municipalité a reçu une subvention salariale dans le cadre du Programme *Emplois été Canada 2020 d’Emploi et Développement social Canada* ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens
et résolu

QUE,

Le Conseil autorise l’embauche de monsieur Mathis Chagnon à titre d’employé étudiant à raison 35hrs/semaine pour une période temporaire de 11 semaines maximum.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5.7. 2020-07-136

Offre de services – Nettoyage des fossés du dépôt à neige

ATTENDU QU' il y a lieu de nettoyer les fossés du dépôt à neige afin de respecter les exigences du ministère de l'Environnement;

ATTENDU QU' Excavation V.L Inc. propose ses services au coût de 4 000.00 \$ plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise les travaux nettoyage des fossés du dépôt à neige pour un montant de 4 600.00 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-32001-524 et prise dans le surplus non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2020-07-137

Contrat d'entretien pour ascenseur du Centre St-Félix

ATTENDU QU' il y a lieu de faire inspecter annuellement l'ascenseur du Centre St-Félix-de-Valois afin de respecter les exigences de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);

ATTENDU QU' Ascenseurs Vertec propose ses services au coût maximal annuel de 1062.00 \$ plus les taxes applicables, ce qui comprend 2 inspections annuelles ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre de service d'Ascenseur Vertec selon les modalités ci-dessus;

QUE,

La dépense soit appliquée aux comptes # 02-70120-522 et # 02-70230-522 et prise dans le surplus non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2020-07-138

Adoption liste de prix temporaire COVID-19 – Location de salles

ATTENDU QUE la pandémie de coronavirus qui sévit actuellement modifie les consignes concernant les rassemblements intérieurs et les mesures d'hygiène à respecter, lesquelles ont un impact sur les locations de nos salles;

ATTENDU QUE la liste des prix de location de salles doit être mise à jour le temps que les mesures sanitaires supplémentaires soient en vigueur;

ATTENDU QU' une liste de nouveaux prix a été déposée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la liste des nouveaux prix temporaires soumise par la directrice générale par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10. 2020-07-139

Offre de services – AddÉnergie – Service de gestion de borne de recharge

ATTENDU QUE la municipalité possède depuis 2015 une borne de recharge pour les voitures électriques reliée au Circuit électrique d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE l'entente initiale prévoyait que la gestion de la borne était à la charge d'Hydro-Québec les 3 premières années et à celle de la municipalité par la suite;

ATTENDU QUE AddÉnergie fournit les Services de gestion des équipements (SGE), tels qu'ils sont définis dans l'entente avec Hydro-Québec, au montant de 250.00\$ annuellement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement des frais de SGE au montant de 250.00\$ plus les taxes applicables;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-39000-522 et financée par le surplus non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11. 2020-07-140

Remboursement crédit de taxes – Matricule 1783-16-8171

ATTENDU QUE le propriétaire du matricule 1783-16-8171 a effectué son paiement de taxes de juin, mais son institution bancaire avait déjà payé ses taxes pour 2020 en entier;

ATTENDU QUE le propriétaire du matricule demande le remboursement du crédit des taxes payées en trop pour l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le remboursement du crédit de taxes au montant de 517.68 \$ pour le matricule 1783-16-8171.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.12. 2020-07-141

Facturation Charlebois et Gratton, CPA

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a mandaté la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour l'audit du rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables pour l'exercice 2019;

ATTENDU QUE la facture est au montant de 1 850.00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de la facture d'honoraires professionnels au montant de 2 127.04 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-13000-413.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.13. 2020-07-142

Autorisation paiement facture – Multi-routes – Abat-poussière

ATTENDU QUE nous avons reçu la facturation de Multi-Routes Inc. pour l'achat et l'épandage de l'abat-poussière pour les chemins de gravier, lesquels ont été autorisés par la résolution 2019-12-299;

ATTENDU QUE la facture est au montant de 9 302.50 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un
montant de 10 695.55 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit affectée au compte #02-32001-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

**C-001 Demande de stationnement et utilisation salles de bain – Club Vélo
Plaisir – Report de l'événement l'Estivale 2020**

2020-07-143

**Demande de stationnement et utilisation salles de bain – Club Vélo Plaisir
– Report de l'événement l'Estivale 2020**

ATTENDU QUE la résolution # 2019-09-210 qui autorise l'accès aux salles
de bains ainsi qu'au stationnement aux membres du Club
Vélo Plaisir dans le cadre de leur événement annuel
«l'Estivale»;

ATTENDU QUE l'événement est reporté aux 19 et 20 septembre à cause du
coronavirus;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'accès aux salles de bain
et au stationnement à l'organisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Demande de commandite – Camping Air Canada – Course

Le conseil reçoit la demande de commandite du Camping Air Canada pour leur
course, mais n'y donnera pas suite puisque la municipalité contribue
essentiellement à des organismes et événements qui touchent ses citoyens, ce que
cette activité ne fait pas.

**C-003 Demande d'appui – Organisation des riverains pour la protection de
la rivière P-N**

Le conseil reçoit la demande d'appui de l'Organisation des riverains pour la
protection de la rivière Petite-Nation, mais n'y donnera pas suite.

7. VARIA

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2020-07-144

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 11 322 à # 11 363 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 30/06/2020 et dont le total se chiffre à **62 329.11 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **57 008.14 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **119 337.25 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je soussigné, sec. trés. par intérim certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Krystelle Dagenais, Directrice générale par intérim

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2020-07-145

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de juin 2020 au montant total de **20 034.10 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AU PUBLIC

La période de questions est annulée puisque la séance se déroule à huis clos (arrêté ministériel du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis).

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-07-146

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Krystelle Dagenais, Directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.